

Inscriptions aux activités Enfance/Jeunesse

Année scolaire 2018/2019

(Accueils Périscolaires, Restauration Scolaire et CLAE)

Du lundi 25 juin au vendredi 06 juillet prochain

Pour une fréquentation dès le 1^{er} jour d'école.

De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Mairie – Salle des Réceptions – Rez-de-chaussée

- * Possibilité d'inscription du 27 au 29 août prochain pour une fréquentation des services à compter du lundi 10 septembre.



Le dossier unique Enfance/Jeunesse est à votre disposition à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site internet de la ville à partir du lundi 11 juin.

CONDITIONS D'ACCES :

Ces services sont réservés aux enfants de plus de 3 ans, dans la limite du nombre de places disponibles. Pour la restauration scolaire, une activité professionnelle, bénévole ou de loisirs est exigée pour les deux parents.

Tous ces services sont en pré-facturation, c'est-à-dire paiement à l'inscription.

Il est recommandé, dans l'intérêt des enfants et plus particulièrement des plus jeunes, d'éviter de cumuler les services d'accueils du matin, du soir et de la restauration collective.

Aucune inscription ne pourra être prise en compte si le dossier n'est pas complet.

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Le dossier unique Enfance/Jeunesse complété et signé
- Une photocopie du carnet de vaccination de l'enfant
- Une attestation Quotient Familial CAF récente
- Un certificat d'activité professionnelle, bénévole ou de loisirs pour la restauration scolaire
- Une attestation d'assurance + Aides aux Vacances pour le Clé

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Horaires scolaires :

- Matin : de 8h30 à 11h30 (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)
- Après midi : de 13h30 à 15h45 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Accueils Périscolaires :

- Accueil du matin : de 7h30 à 8h20 (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)
- Accueil du midi : de 11h30 à 12h15 (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)
- Accueil du soir : de 15h45 à 18h15 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Lieux de la Restauration Scolaire :

- Chalet de Veyziat : école de Veyziat
- Restaurant Courteline : écoles maternelles Alphonse Daudet, Marcel Pagnol, Paul Rivet, Eglisette, Simone Veil, Jeanjacquot et La Forge.
- Foyer de l'Orme : écoles maternelles Lucie Aubrac et Louis Armand, école élémentaire Louis Armand
- Restaurant Pasteur : école maternelle Pasteur, écoles élémentaires Jean Moulin La Victoire, Pasteur Nord, Pasteur Sud, Eglisette et école de Geilles.
- Collège Lumière : école élémentaire La Forge

Centre de Loisirs Associé à l'école Simone Veil (CLAE):

- Lieu : 9 rue du Maquis, 01100 Oyonnax (école Simone Veil)
- Ouvert les mercredis pendant la période scolaire de 11h30 à 18h15
- Ouvert pendant les vacances scolaires de 7h45 à 17h45.